

Communication

Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 58 631 00 00
communications@snb.ch

Zurich, le 27 avril 2023

Rapport intermédiaire de la Banque nationale suisse au 31 mars 2023

La Banque nationale suisse enregistre un bénéfice de 26,9 milliards de francs au premier trimestre 2023.

Le gain réalisé sur les positions en monnaies étrangères s'est inscrit à 24,2 milliards de francs. Le stock d'or a quant à lui généré une plus-value de 4,3 milliards de francs. Les positions en francs ont en revanche entraîné une perte de 1,6 milliard.

Le résultat de la Banque nationale dépend principalement de l'évolution sur les marchés de l'or, des changes et des capitaux. C'est pourquoi de fortes fluctuations sont la règle, et il n'est que difficilement possible d'en tirer des déductions pour le résultat de l'exercice en cours.

Bénéfice sur les positions en monnaies étrangères

Les positions en monnaies étrangères ont dégagé un bénéfice de 24,2 milliards de francs.

Le produit des intérêts et le produit des dividendes se sont inscrits à respectivement 2,5 milliards et 0,9 milliard de francs. Les titres porteurs d'intérêts et les instruments sur taux d'intérêt ont enregistré des gains de cours de 8,5 milliards de francs, les titres de participation et les instruments de participation des gains de 14,7 milliards. Enfin, des pertes de change ont été enregistrées pour un montant de 2 milliards de francs.

Plus-value sur le stock d'or

Le stock d'or, dont le volume n'a pas changé, a généré une plus-value de 4,3 milliards de francs. Fin mars 2023, le prix du kilogramme d'or s'élevait à 58 122 francs (fin 2022: 53 941 francs).

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Perte sur les positions en francs

Une perte de 1,6 milliard de francs a découlé des positions en francs. Ce montant se compose pour l'essentiel des intérêts appliqués aux avoirs en comptes de virement.

Provision pour réserves monétaires

Au 31 mars 2023, la BNS a réalisé un bénéfice de 26,9 milliards de francs, avant l'attribution à la provision pour réserves monétaires.

En vertu de l'art. 30, al. 1, LBN, la Banque nationale est tenue de constituer des provisions suffisantes pour maintenir les réserves monétaires au niveau requis par la politique monétaire. Le montant de la dotation effectuée pour l'exercice en cours sera fixé en fin d'année.

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Compte de résultat pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2023¹

En millions de francs

	Voir chiffre	Du 01.01.2023 au 31.03.2023	Du 01.01.2022 au 31.03.2022	Variation
Résultat sur l'or		4 348,5	4 161,8	+ 186,7
Résultat sur les positions en monnaies étrangères	1	24 244,2	-36 841,3	+ 61 085,5
Résultat sur les positions en francs	2	-1 551,8	10,6	-1 562,4
Autres résultats		-0,3	-2,8	+ 2,5
Résultat brut		27 040,7	-32 671,7	+ 59 712,4
Charges afférentes aux billets de banque		-7,8	-7,8	-
Charges de personnel		-49,8	-47,2	-2,6
Autres charges d'exploitation		-48,1	-44,1	-4,0
Amortissements sur les immobilisations corporelles		-9,0	-9,6	+ 0,6
Résultat intermédiaire		26 926,0	-32 780,4	+ 59 706,4

1 Non audité. L'organe de révision externe vérifie uniquement les comptes annuels.

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Bilan au 31 mars 2023¹

Actif

En millions de francs

	31.03.2023	31.12.2022	Variation
Or	60 447,8	56 099,3	+ 4 348,5
Placements de devises ²	761 271,8	800 566,2	- 39 294,4
Position de réserve au FMI	2 182,9	2 136,6	+ 46,3
Moyens de paiement internationaux	11 239,8	11 380,7	- 140,9
Crédits d'aide monétaire	873,6	877,5	- 3,9
Créances en dollars des États-Unis résultant de pensions de titres	91,3	-	+ 91,3
Créances en francs résultant de pensions de titres	-	-	-
Titres en francs	3 619,3	3 564,8	+ 54,5
Prêts gagés et prêts fondés sur le droit de nécessité ³	112 421,7	4 430,5	+ 107 991,2
Immobilisations corporelles	433,1	440,5	- 7,4
Participations	131,1	132,3	- 1,2
Autres actifs	1 885,1	1 748,5	+ 136,6
Total	954 597,8	881 376,8	+ 73 221,0

1 Non audité. L'organe de révision externe vérifie uniquement les comptes annuels.

2 Au 31 mars 2023, ce poste comprend les avoirs à vue résultant de pensions de titres conclues dans le cadre de la gestion des placements de devises, à hauteur de 18,3 milliards de francs (16,7 milliards au 31 décembre 2022). Les engagements correspondants sont portés au passif du bilan sous *Engagements en monnaies étrangères*, entraînant un accroissement du bilan.

3 Ce poste englobe les créances qui découlent des facilités donnant accès à l'aide extraordinaire sous forme de liquidités contre des garanties (*emergency liquidity assistance*, ELA) conformément aux Directives générales sur les instruments de politique monétaire, et les créances résultant de la facilité de refinancement BNS-COVID-19 (FRC). Ce poste inclut également les créances privilégiées découlant des aides supplémentaires sous forme de liquidités fournies au moyen de prêts (ELA+) et les créances privilégiées découlant des prêts sous forme de liquidités assortis d'une garantie du risque de défaillance par la Confédération (mécanisme public de garantie des liquidités, *public liquidity backstop*, PLB). Ces deux mécanismes se basent sur l'ordonnance de nécessité du Conseil fédéral du 16 mars 2023.

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Passif

En millions de francs

	31.03.2023	31.12.2022	Variation
Billets de banque en circulation	78 157,6	81 696,8	-3 539,2
Comptes de virement des banques résidentes	481 296,1	466 922,7	+ 14 373,4
Engagements envers la Confédération	10 626,5	16 667,9	-6 041,4
Comptes de virement de banques et d'institutions non résidentes	33 279,2	27 584,2	+ 5 695,0
Autres engagements à vue	11 618,8	27 803,9	-16 185,1
Engagements en francs résultant de pensions de titres	71 015,9	67 144,8	+ 3 871,1
Propres titres de créance	103 579,2	98 168,8	+ 5 410,4
Autres engagements à terme	91,8	-	+ 91,8
Engagements en monnaies étrangères	59 355,4	16 739,7	+ 42 615,7
Contrepartie des DTS alloués par le FMI	10 883,6	10 919,1	- 35,5
Autres passifs	1 999,9	1 960,9	+ 39,0
Fonds propres			
Provision pour réserves monétaires ^{1,2}	95 679,1	95 679,1	-
Capital	25,0	25,0	-
Réserve pour distributions futures ^{1,3}	102 543,5	102 543,5	-
Résultat de l'exercice 2022	- 132 479,5	- 132 479,5	-
Résultat intermédiaire	26 926,0		+ 26 926,0
Total des fonds propres	92 694,0	65 768,0	+ 26 926,0
Total	954 597,8	881 376,8	+ 73 221,0

1 Avant affectation du bénéfice (voir *Rapport de gestion 2022*, page 176).

2 La provision pour réserves monétaires est alimentée dans le cadre de l'affectation du bénéfice (après l'Assemblée générale du 28 avril 2023). Elle atteint 105,2 milliards après la dotation de 9,6 milliards de francs au titre de l'exercice 2022.

3 La réserve pour distributions futures ne varie qu'une fois par an, dans le cadre de l'affectation du bénéfice. Elle s'établit à -39,5 milliards de francs après l'affectation du bénéfice de l'exercice 2022.

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Tableau condensé de variation des fonds propres

En millions de francs

	Du 01.01.2023 au 31.03.2023	Du 01.01.2022 au 31.03.2022
Fonds propres en début de période¹	65 768,0	204 249,1
Versement d'un dividende aux actionnaires ²	–	–
Distribution à la Confédération et aux cantons ²	–	–
Résultat intermédiaire	26 926,0	–32 780,4
Fonds propres en fin de période	92 694,0	171 468,7

1 Les fonds propres en début de période se composent du capital, de la provision pour réserves monétaires, de la réserve pour distributions futures et du résultat annuel.

2 Les versements relatifs au dividende et à la distribution du bénéfice interviennent normalement au deuxième trimestre de l'année. Toutefois, en raison de la perte portée au bilan au 31 décembre 2022, aucun versement ne sera effectué en 2023.

Cours de conversion et prix de l'or

	31.03.2023 En francs	31.12.2022 En francs	2023 Variation En %	31.03.2022 En francs	31.12.2021 En francs	2022 Variation En %
1 euro	0,9944	0,9860	+0,9	1,0239	1,0366	–1,2
1 dollar des États-Unis	0,9129	0,9223	–1,0	0,9231	0,9137	+1,0
100 yens	0,6863	0,6998	–1,9	0,7595	0,7939	–4,3
1 livre sterling	1,1311	1,1140	+1,5	1,2124	1,2351	–1,8
1 dollar canadien	0,6746	0,6810	–0,9	0,7376	0,7202	+2,4
1 kg d'or	58 122,33	53 941,10	+7,8	57 550,03	53 548,29	+7,5

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Annexe

Principes de comptabilisation et d'évaluation

La Banque nationale suisse est une société anonyme régie par une loi spéciale. Elle a deux sièges, l'un à Berne et l'autre à Zurich. Le présent rapport intermédiaire a été établi en conformité avec les dispositions de la loi sur la Banque nationale (LBN) et du code des obligations (CO), ainsi qu'avec les principes d'établissement des comptes figurant dans l'annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2022. Il donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'entreprise. Les principes d'établissement des comptes suivent les Swiss GAAP RPC (recommandations relatives à la présentation des comptes), sauf si une disposition dérogatoire a été définie. Ils s'en écartent lorsque ces recommandations entrent en contradiction avec la LBN ou lorsqu'il s'agit de tenir compte de la nature particulière de la Banque nationale. Ainsi, en dérogation aux Swiss GAAP RPC, la Banque nationale n'a pas dressé de tableau des flux de trésorerie. La structure et la dénomination des postes du bilan et du compte de résultat prennent en considération les particularités de l'activité de banque centrale.

Par rapport aux comptes annuels clos au 31 décembre 2022, les principes de comptabilisation et d'évaluation n'ont subi aucune modification. Le poste *Prêts gagés* a été renommé *Prêts gagés et prêts fondés sur droit de nécessité*. De plus amples renseignements figurent dans les notes de commentaires du bilan.

Le rapport intermédiaire de la Banque nationale suisse au 31 mars 2023 est établi selon la Swiss GAAP RPC 31; certaines informations sont présentées sous forme condensée.

La Swiss GAAP RPC 31 requiert l'indication du résultat par action. Cette information n'étant pas pertinente pour la Banque nationale au regard des dispositions légales spéciales qui la régissent, le résultat par action n'est pas mentionné. C'est la LBN qui définit les droits des actionnaires de la Banque. Le dividende versé y est notamment limité à 6% au plus du capital (soit au maximum 15 francs par action d'une valeur nominale de 250 francs). Le solde du bénéfice distribuable revient ensuite pour un tiers à la Confédération et pour deux tiers aux cantons.

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Informations complémentaires sur le bilan et le compte de résultat

Chiffre 1: Résultat sur les positions en monnaies étrangères

Ventilation selon la provenance, en millions de francs

	Du 01.01.2023 au 31.03.2023	Du 01.01.2022 au 31.03.2022	Variation
Placements de devises	24 229,3	-36 832,5	+61 061,8
Position de réserve au FMI	8,6	-7,1	+15,7
Moyens de paiement internationaux	2,0	1,2	+0,8
Crédits d'aide monétaire	4,3	-2,9	+7,2
Total	24 244,2	-36 841,3	+61 085,5

Ventilation selon le type, en millions de francs

	Du 01.01.2023 au 31.03.2023	Du 01.01.2022 au 31.03.2022	Variation
Produit des intérêts	2 513,7	1 580,1	+933,6
Gains/pertes de cours sur les titres porteurs d'intérêts et les instruments sur taux d'intérêt	8 454,4	-25 138,8	+33 593,2
Charges d'intérêts	-268,2	19,0	-287,2
Produit des dividendes	871,4	808,5	+62,9
Gains/pertes de cours sur les titres de participation et les instruments de participation	14 703,4	-10 741,4	+25 444,8
Gains/pertes de change	-2 021,1	-3 356,6	+1 335,5
Frais de gestion, droits de garde et autres frais	-9,4	-12,1	+2,7
Total	24 244,2	-36 841,3	+61 085,5

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Chiffre 2: Résultat sur les positions en francs

Ventilation selon la provenance, en millions de francs

	Du 01.01.2023 au 31.03.2023	Du 01.01.2022 au 31.03.2022	Variation
Comptes de virement	- 1 337,3	289,2	- 1 626,5
Titres en francs	53,7	- 259,7	+ 313,4
Pensions de titres visant à injecter des liquidités en francs	2,5	- 1,3	+ 3,8
Pensions de titres visant à résorber des liquidités en francs	- 162,4	-	- 162,4
Prêts gagés et prêts fondés sur le droit de nécessité	160,7	- 17,0	+ 177,7
Engagements envers la Confédération	- 24,4	-	- 24,4
Propres titres de créance	- 242,6	-	- 242,6
Autres positions en francs	- 1,8	- 0,6	- 1,2
Total	- 1 551,8	10,6	- 1 562,4

Ventilation selon le type, en millions de francs

	Du 01.01.2023 au 31.03.2023	Du 01.01.2022 au 31.03.2022	Variation
Produit des intérêts	172,2	- 9,9	+ 182,1
Gains/pertes de cours sur les titres porteurs d'intérêts et les instruments sur taux d'intérêt	49,2	- 265,9	+ 315,1
Charges d'intérêts	- 1 768,6	288,6	- 2 057,2
Frais de négoce, droits de garde et autres frais	- 4,6	- 2,2	- 2,4
Total	- 1 551,8	10,6	- 1 562,4